



COUPE DU CLUB 2026 en NET

29 mars et/ 5 avril

Règlement particulier de l'épreuve.

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales

Conditions de participation :

Ouvert aux joueurs licenciés membres de l'AS du Golf de Royan, abonnés au golf et ayant un Certificat Médical ou une Attestation de Santé à jour.

Formule : deux tours de stroke-play et quatre tours de Match-play.

A l'issue des deux tours de stroke-play le classement sera établi sur le meilleur des deux tours. Le **stroke-play** qualifiera en Net les **16 premiers par série** (départage sur les 9,6 3 et 1 derniers trous) pour constituer le tableau de Match-play. Pour le ou les joueurs qui se seront inscrits mais qui ne seront pas présents car disputant à l'extérieur une compétition fédérale, ou autre raison prise en considération par la Commission sportive (max 8 personnes) rentreront dans le tableau par un tour préliminaire avec les 8 derniers qualifiés et l'attribution de leur adversaire se fera par tirage au sort.

Déroulement des Match-play :

Les Tableaux de Match-play seront affichés 48 h après le 2^{ème} tour de stroke-play. Le **1^{er} Match** devra se terminer **avant le 31 mai**, le **2^{ème} Tour avant le 26 juillet**, le **3^{ème} Tour avant le 13 septembre** et le **4^{ème} Tour avant le 18 octobre**. Si avant ces dates les deux adversaires n'ont pu s'entendre sur le résultat du Match, **les deux adversaires auront match perdu**. C'est au joueur en tête de Tableau de contacter son adversaire.

L'index pris en compte sera **celui du jour du Match Play**. En cas de différence d'index, l'adversaire à l'index le plus bas rendra **les ¾ de la différence des index arrondis** sur les trous tels que classés sur les cartes de score. Exemple : A un index de 5, B de 9. Les ¾ de la différence est 3, donc A rendra un coup sur les 3 trous les plus difficiles soit le 5, le 15, le 1.

Séries : Dames : -3 à 36.

Messieurs : 0 à 12.4, 12.5 à 18.4 et 18.5 à 36

Les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36.

Repères des Départs :

Avancés pour tous.

Ordre des Départs :

Tirage au sort intégral pour les joueurs de -3 à 18,4 disputant la Coupe du Club et/ou le Championnat du Club, dans l'ordre des index pour les autres.

Date limite d'inscription : le **vendredi 27 mars à 11h**.

Droits d'inscription : 10 € par tour et 20 € si inscription conjointe avec le Championnat du Club pour le tour.

Remise des Prix : Lors de l'assemblée générale du club pour les vainqueurs de chaque série.

Comité de l'épreuve : M. BORDAS, Ph. LE DOEUIL, B. MIGNOT, E. THORIN et P. VIGNAND.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.